

Ouverture par la FémasIF Didier Ménard, président.

Donc nous avons dans l'organisation de cette journée surtout prévu des temps d'ateliers puisque c'est quand même le fondement de ces rencontres : le partage d'expérience entre les équipes.

Nous allons avoir deux temps de plénière, un premier temps ce matin, puis en début d'après midi.

Je vous présente la fémasIF, une association loi 1901, qui regroupe, et c'est là l'important, des professionnels de santé, directement concernés et investis dans les maisons de santé. Notre objectif est d'apporter une aide, un soutien, un accompagnement aux projets, à venir ou en cours, des maisons de santé en île de France. C'est une fédération régionale, liée à la fédération nationale : la fédération française des maisons et pôle de santé. Notre conseil d'administration, n'est pas encore complètement paritaire dans la pluri-professionalité, ni concernant la parité homme-femmes, mais nous nous y efforçons.

Grâce au soutien de l'ARS, nous disposons de cartes sur la situation des maisons de santé en île de France.

Comme vous pouvez le constater, il n'y a pas véritablement de superposition totale entre les zones fragiles et les maisons existantes, c'est une difficulté, même si dernièrement plusieurs maisons de santé se développent dans les quartiers populaires.

L'orange domine ce qui signifie qu'aujourd'hui, nous sommes vraiment et, je l'espère pour un certain temps, en face de progrès.

L'évolution est rapide, il faut actualiser régulièrement, et les départements de l'Essonne et de Paris bien avancés.

Dernièrement, de nombreuses inaugurations attestent d'une dynamique forte dans l'ouverture des maisons de santé.

Des comparaisons avec les années précédentes seraient intéressantes.

Sont à ce jour répertoriées 123 structures, mais notre connaissance de l'état des lieux n'est pas parfaite, nous comparons régulièrement nos données avec celles de l'ARS et suivons l'évolution.

Il est intéressant d'observer qu'il y a 64 équipes en pré-projets, projets en cours de faisabilité et en cours de finalisation, démonstration d'une dynamique est encore très importante que nous soutenons et accompagnons et souhaitons voir se poursuivre et augmenter.

A ce jour, 49 MSP sont ouvertes. Même si la France n'est pas la première dans le développement de ces projets de développement, nous ne sommes pas les plus mauvais.

Une cinquantaine de structures et professionnels sont membres adhérents de la FémasIF, cela vous donne une idée de notre représentation aujourd'hui en île de France.

Concernant les actions de la femasIF, évoquées très rapidement :

- Les journées de rencontres, nous y sommes, ce sont les troisièmes.
- Les facilitations. Je m'arrête un instant sur les facilitations. Ce sont des professionnels exerçant en maison de santé ou en pôle de santé, qui sont formés pour venir

accompagner, soutenir une équipe en difficulté. Il ne s'agit pas d'un accompagnement à long terme, pour cela il y a des cabinets conseils qui le font très bien. Nous intervenons, soit au début de la réalisation, soit à différentes étapes pour apporter notre expérience partagée, sans se substituer à l'équipe, nous apportons une certaine contribution à partir de l'expérience du professionnel « facilitateur », et nous sommes formés à cela à la femasIF.

Nous avons organisé une formation en 2012 et il y a trois semaines. Il y a maintenant une quinzaine de facilitateurs formés en île de France et si vous vous sentez des envies de participer aux facilitations, n'hésitez pas ! Sont également possibles des facilitations à la demande des élus, des municipalités pour présenter aux équipes de professionnels de ces communes, ce que sont les maisons de santé.

- Nous proposons aussi fréquemment des soirées thématiques, sur des sujets très précis, la SISA par exemple, le règlement arbitral avec l'aide de professionnels experts selon les thèmes.
- Les journées portes ouvertes sont des moments importants, nous avons été assez surpris de l'engouement et du succès que cela a eu.

Elles sont organisées par une maison de santé qui dédie une journée, en général le samedi, afin de présenter aux autres équipes comment elle fonctionne et s'organise et permet la visite de ses locaux.

Bien sûr en tant que fédération, nous sommes reconnus par les institutions, nous participons au comité FIR (fonds d'intervention régional) qui valide les financements pour les phases de début des maisons de santé, étude de faisabilité ; et siégeons au comité de nouveaux modes de rémunération.

Enfin en tant que fédération régionale nous participons aux actions nationales, comme les 11 et 12 mars, aux rencontres qui ont lieu à Nancy cette année.

Nous effectuons également un important travail de plaidoyer pour les maisons de santé. Pour vous donner un exemple, la semaine prochaine je suis invité à l'association des maires de France, afin d'expliquer ce que sont les maisons de santé. Nous sommes beaucoup sollicités pour ce genre d'actions.

Le site et la lettre mensuelle de la FémasIF sont des outils pertinents et intéressants et les utilisateurs et adhérents sont nombreux.

Je laisse la parole à monsieur Pierre Ouahnon, directeur du pôle ambulatoire et professionnels de santé à l'ARS île de France.